



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
ⴰⵔⵓⵎ ⴰⵎⴰⵏⴰⵏ ⴰⵏⵉⵎⴰⵏⴰⵏ ⴰⵏⵉⵎⴰⵏⴰⵏ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > L'AMBASSADEUR DE BULGARIE AU MAROC, S.E.M. PLAMEN TZOLOV, REÇU À LA HACA

[A](#) [1] [A](#) [1]

L'AMBASSADEUR DE BULGARIE AU MAROC, S.E.M. PLAMEN TZOLOV, REÇU À LA HACA

05 nov 2021







La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, Mme Latifa Akharbach, s'est entretenue le 5 novembre 2021 au siège de la HACA avec M. Plamen Tzolov, Ambassadeur de Bulgarie au Maroc.

Au cours de cet entretien, Mme Akharbach a présenté à l'Ambassadeur de Bulgarie le mandat de la HACA en tant qu'Institution constitutionnelle indépendante en charge de la régulation du secteur audiovisuel marocain.

Elle a particulièrement souligné le rôle de la HACA dans le processus de consolidation démocratique, à travers la protection et la garantie de la liberté d'expression, du pluralisme d'opinion, de la diversité culturelle et linguistique, du respect des droits de l'Homme et de la dignité humaine dans les médias audiovisuels. La Présidente de la HACA a également présenté au diplomate bulgare un bref aperçu de l'action déployée par l'Instance lors des dernières élections générales pour assurer un accès équitable de tous les partis participants au scrutin aux médias audiovisuels et permettre ainsi au citoyen électeur de se forger son opinion et faire son choix de vote en toute connaissance de cause.

De son côté, M. Tzolov a exprimé un grand intérêt pour l'expérience marocaine en matière de régulation des médias et particulièrement la portée démocratique du mandat de la HACA. Tout en notant de grandes similitudes entre le mandat et les attributions de la HACA et son instance

homologue bulgare, le Conseil des Médias Electroniques, M. Tzolov a exprimé sa disposition à faciliter le rapprochement entre les deux Institutions de régulation. Les deux responsables ont ainsi convenu que cette coopération à renforcer entre deux instances indépendantes est de nature à enrichir les échanges d'expériences entre les deux pays d'autant plus que, partout dans le monde, les régulateurs des médias réfléchissent aux meilleurs moyens et démarches pour faire face à des défis communs tels que la désinformation le discours de haine et de discrimination, les atteintes à la dignité humaine et à la vie privée, renforcés par la globalisation et la digitalisation de la communication.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>